

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	25	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous Pref

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 25 Février à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle des Mariages, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/02/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETTONE Grégory, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, RATAJCZAK Christophe, REMY Benoît, SAVARY Gabriel, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RASSE Virginie à M. HOCQ Daniel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202510 – Remboursement des dégâts sur le véhicule de Madame DELHAYE Alexandra

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une lettre de Mme DELHAYE Alexandra et Monsieur LEGRAND Arnaud lui a été adressé, exposant les dégâts occasionnés sur leur véhicule en raison des nids de poule rue du Bois.

Les frais s'élèvent à 635.35 €.

Considérant que l'état d'entretien des voies communales relève de la responsabilité de la commune, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal, de rembourser les frais de réparation à Madame DELHAYE Alexandra et Monsieur LEGRAND Arnaud demeurant au 13 rue Jean Jaurès à Hornaing.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le remboursement de la somme de 635.35 € à Madame DELHAYE Alexandra et Monsieur LEGRAND Arnaud, correspondant aux frais de réparation de leur véhicule.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/03/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

